

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Égalité – Fraternité



Carghjese

— CASA CUMUNA —

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 28 MAI 2022

Les membres du Conseil municipal de CARGESE, régulièrement convoqués le vingt-trois mai deux mille vingt-deux, sont réunis, l'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit mai, à onze heures, en la salle des délibérations de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de François **GARIDACCI**.

Membres : 15

Secrétaire de séance : Dominique POGGI

N°2022/44

MEMBRES PRÉSENTS	
GARIDACCI François	FRIMIGACCI Lucie
ZANETTACCI Alexia	SUSINI Ange
MIGEVANT Pierre-Jean	ALESSANDRI Jérôme
POGGI Dominique	
MEMBRES ABSENTS	
COLONNA DE LECA CRISTINACCE Frédéric	DRAGACCI-CODACCIONI Hélène
ALESSANDRI Stéphanie	NEGRONI-DESINI Vannina
PAOLI Jean-Paul	ZANNETTI Pierre
CINOTTI Sandrine	FRIMIGACCI-PERONI Emmanuelle

OBJET : Plan de financement élaboration du plan local d'urbanisme de Cargèse.

Monsieur le Maire expose aux élus qu'une consultation a été entreprise afin de désigner le bureau d'études qui sera chargé d'élaborer le plan local d'urbanisme.

Monsieur le Maire poursuit en indiquant que le montant lié à cette prestation est de 64 855 euros HT ; 77 826 euros TTC. Ladite opération peut être co-financée par l'Etat. En conséquence, le Maire propose l'adoption du plan de financement suivant.

Commune	40%	25 942 euros HT
Etat	60%	38 913 euros HT
TOTAL	100%	64 855 euros HT

LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

APPROUVE le plan de financement décrit ci-dessus et portant sur l'élaboration du plan local d'urbanisme.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

Pour 7.

Le Maire,
François GARIDACCI

